

# COTE D'IVOIRE : Rapport économique 2020

## 0 Résumé – Executive Summary

---

Après que la première décennie du 21<sup>e</sup> siècle en Côte d'Ivoire ait été marquée par la violence et la division du pays, on note d'énormes progrès depuis la sortie de la crise en 2012. Ce succès économique – avec une croissance soutenue de 7-8% du PIB par an – a été porté par les cours élevés du cacao jusqu'en 2015 et d'importants projets d'investissements (infrastructures, énergie, transports, etc.).

La crise mondiale du Covid-19 a freiné cette croissance de manière assez brutale : pour 2020, la croissance annuelle a chuté à 2%. Ce taux positif démontre somme toute la résilience de l'économie ivoirienne par rapport à bon nombre de pays, aussi bien sur le continent africain qu'europpéen, qui n'ont pas su se montrer aussi performants face au ralentissement de l'économie mondiale. La riposte du gouvernement avec son plan économique et social mis en place à travers cinq fonds de soutien (pour les grandes entreprises, les PME, le secteur informel, les personnes vulnérables et l'agriculture) d'un montant total de 1'700 milliards de FCFA (env. 3 milliards de USD), parallèlement à la réponse sanitaire et la lutte contre le terrorisme au nord du pays, ont accru les dépenses de l'Etat, et ainsi le besoin de financement par la dette publique. Les recettes fiscales ont également souffert du ralentissement économique. Résultat : après des années d'une tendance positive, le déficit fiscal a plus que doublé en une année et s'élève à 5,6% en 2020 (contre 2,3 % en 2019). La dette publique a augmenté à 47,7% (contre 38,8% en 2020). Un retour à la normale des principaux indicateurs macroéconomiques devrait s'observer d'ici 2023, avec une croissance prévue de 6% en 2021.

La dégradation des conditions commerciales mondiales avec la chute de la demande globale, des prix de plusieurs commodités importantes pour le commerce ivoirien ainsi que les perturbations des chaînes d'approvisionnements sont autant de facteurs qui ont affecté les exportations et recettes commerciales du pays en cette année de pandémie. La Côte d'Ivoire maintient tout de même un excédent commercial malgré une baisse des exportations de 7,3% en 2020. Le cacao reste son pilier principal : L'or brun exporté en 2020 a atteint une valeur de 6,2 milliards de USD, sur un total d'exportations de 11,8 milliards de USD, soit 52,7%. Toutefois, des investissements importants deviennent urgents dans ce secteur afin de lutter contre la déforestation, améliorer la productivité et la qualité.

Dans le commerce bilatéral avec la Suisse, l'excédent commercial est encore plus important, ce qui est dû avant tout à l'or, qui est responsable pour 96,9% des exportations vers la Suisse. A noter que la Côte d'Ivoire est active sur différents projets régionaux d'intégration économique qui permettrait de booster le commerce intra-africain, comme la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), entrée en vigueur début 2021.

Les investissements publics et investissements directs étrangers (IDE) étaient en hausse ces dernières années. Les flux d'IDE entrants en 2020 ont été de 509 millions d'USD (contre 936 millions USD en 2019), soit une diminution de 45,6 %. Les IDE devraient reprendre et retrouver leur niveau d'avant pandémie d'ici 2022-2023, notamment grâce aux différents instruments mis à disposition ces dernières années par l'État ivoirien (guichet unique, exonération de TVA etc.). En 2020, la Suisse est originaire de 3,8% de ces investissements.

Afin de soutenir la reprise économique, le gouvernement va devoir agir sur divers fronts : implémentation du Plan National de Développement 2021-2025, accroissement des recettes fiscales, stimulation du secteur privé et des investissements, création d'emploi, vaccination, enjeux sécuritaires. En dépit de plusieurs réformes administratives, l'agrandissement de l'assiette fiscale reste l'un des défis majeurs pour soutenir les dépenses nécessaires dans les secteurs de la santé et de l'éducation ainsi que la reprise. La corruption reste un fléau et une entrave à l'attractivité du secteur privé. De plus, le développement des infrastructures se profile comme indispensable afin d'éviter les situations de délestage et de pénurie en électricité et eau du printemps 2021 qui ont non-négligeablement impactés la population et production industrielle.

## 1 Problèmes et enjeux économiques

---

En 2020, l'économie ivoirienne a dû affronter deux défis majeurs : La pandémie du Covid et les élections présidentielles. Tandis que la crise sanitaire a surtout été responsable d'un ralentissement fort de l'économie au printemps, les élections de fin octobre ont jeté une ombre sur la vie économique ivoirienne en automne créant un climat d'incertitude quant à la stabilité politique du pays. Finalement, l'apaisement observé lors des élections parlementaires de mars 2021 et la politique active de réconciliation du président semblent avoir clos ce risque permettant à l'économie d'entamer sa reprise. Néanmoins, la dégradation de la situation sécuritaire au nord du pays avec plusieurs attaques terroristes depuis juin 2020 contre des forces de défenses ivoiriennes ainsi qu'une sécheresse qui a mené à des coupures d'électricité dans une région avec une pluviométrie jadis stable représentent des nouveaux défis pour la stabilité du pays et de son économie:

Les craintes d'une forte baisse de confiance des investisseurs en raison des défis mentionnés ci-dessus en 2020 ne se sont réalisées que temporairement: Bien que les investissements directs étrangers et privés aient diminués en raison de la pandémie, la confiance en la stabilité économique et la capacité du gouvernement à rembourser sa dette reste de mise, comme peut en attester l'aisance du pays à lever des fonds sur les marchés des Eurobonds et de l'UMEUOA, ainsi que le rehaussement de la note souveraine (BB-) par les trois plus grandes agences internationales de notation.

Pour contrer les effets socio-économiques de la riposte à la pandémie Covid-19, un plan économique et social était mis en place, et cinq fonds de soutien (pour les grandes entreprises, les PME, le secteur informel, les personnes vulnérables et l'agriculture<sup>1</sup>) furent instaurés pour un montant total annoncé de 1'700 milliards de FCFA (env. 3 milliards de USD), soit 5% du PIB. Pour financer ce plan sur deux ans, la Côte d'Ivoire a reçu des prêts du FMI (total USD 886,2 millions) et de la Banque Mondiale (USD 300 millions), entre autres. Par ailleurs, diverses mesures ont rapidement été prises afin de soulager les entreprises durant cette période de confinement : reports de paiements des impôts, de cotisations sociales et de factures d'électricité, accélération des remboursements de TVA, moratoire sur les contrôles fiscaux, etc.

Malgré ces efforts, les effets du ralentissement de l'économie continuent à se faire sentir : la croissance du PIB réelle est passée de 6,2% en 2019 à 2% en 2020 selon le FMI. Toutefois, la croissance est restée positive malgré la crise. Peu de pays ont fait aussi bien : la moyenne de croissance de l'Afrique subsaharienne en 2020 est de -2%. Ce bon résultat au vu des circonstances s'explique par la résilience de l'économie ivoirienne aux chocs et par la réaction rapide du gouvernement face à la pandémie. Un retour à la normale des principaux indicateurs macroéconomiques devrait s'observer d'ici 2023, avec une croissance prévue de 6% en 2021. Le déficit fiscal qui s'était amélioré ces dernières années jusqu'à atteindre 2,3% du PIB en 2019, s'est creusé durant la pandémie et a atteint 5,6% du PIB en 2020 en raison de la contraction des recettes en lien avec le ralentissement de l'activité économique ainsi que des dépenses accrues pour soutenir l'économie et la réponse sanitaire. Le déficit a donc dépassé la norme communautaire de l'UEMOA de 3%, mais devrait se réduire et converger vers cette limite d'ici 2023. Le stock de la dette par rapport au PIB est également à revoir à la hausse, il s'établit à 47,7 % en 2020 contre 38,8% en 2019, mais reste bien inférieur au maximum de 70% défini dans le cadre des critères de convergence de l'UEMOA.

Si en 2019 le secteur du bâtiment et des travaux publics, et les investissements publics ont constitué les principaux moteurs de croissance, en 2021, le secteur manufacturier, les services et les exportations devraient soutenir la reprise. Le degré d'ouverture de l'économie au secteur

---

<sup>1</sup> Les critères d'éligibilité à ces aides sont disponibles sur les sites internet de chaque fond de soutien (ex. <https://fspme.agencecipme.ci/> , <https://www.fsge.info/> , etc. ) A noter que pour le secteur formel, uniquement les entreprises inscrites au registre du commerce ivoirien et avec résidence fiscale en Côte d'Ivoire peuvent bénéficier de ces aides. Concernant les aides aux unités de productions informelles, uniquement les entrepreneurs ivoiriens peuvent bénéficier d'un soutien.

privé sera décisif à la réussite de la transformation structurelle de l'économie ivoirienne. Par ailleurs, la vaccination contre le Covid de la population reste un enjeu important au vu du climat d'incertitude quant à l'évolution de la pandémie dans les prochains mois avec l'arrivée de nouveaux variants.

Dans ce contexte de Covid, il est évidemment difficile d'analyser et mesurer les politiques mises en place par le gouvernement. Le gouvernement a lancé fin 2020 un Programme national de développement (PND 2021-2025), qui vise à accélérer la transformation structurelle de l'économie, renforcer le développement inclusif, promouvoir le développement du capital humain, et tendre vers une gouvernance plus efficace et participative. La capacité du gouvernement à implémenter ce plan ambitieux, tout en continuant les politiques de soutien économique et social dans un contexte de Covid, va représenter un défi.

Concernant les perspectives d'avenir, il est impératif de s'adresser aux défis persistants suivants afin d'obtenir une croissance durable et inclusive :

- Assurer une stabilité budgétaire et macro-économique pour dégager les ressources nécessaires au rattrapage des infrastructures et à en développer de nouvelles pour rendre l'économie plus compétitive et plus inclusive au niveau social.
- Stimuler les ressources domestiques en améliorant la récolte de recettes fiscales (digitalisation des impôts, formalisation de l'économie, diminution des exonérations). Malgré plusieurs réformes administratives pour améliorer les conditions de déclaration et de paiement d'impôt, dont la mise en place de plateformes numériques, les recettes restent en dessous de leur potentiel.
- Augmenter l'attractivité des investissements privés en diminuant les barrières à l'investissements (coût de transports/logistiques, accès aux crédits, accès au marché, corruption, informations). La corruption, qui était jusqu'à présent un sujet tabou, a désormais intégré l'agenda politique, comme le démontre la création du Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance, du Renforcement des Capacités et de la Lutte contre la Corruption. Toutefois, ces efforts ne sont pas encore pleinement visibles dans l'Indice de Perception de la Corruption de Transparency International qui classe la Côte d'Ivoire à 104<sup>ème</sup> place en 2020 (106<sup>ème</sup> en 2019).
- Stimuler le secteur privé et la création de produits à plus haute valeur ajoutée par la transformation locale, l'industrialisation et l'exploitation du potentiel de diversification.
- Lutter contre la pauvreté et les inégalités persistantes. Après une décennie de chiffres de croissance encourageants, le pays est toujours classé parmi les derniers dans l'Indice de Développement Humain (IDH) du PNUD. Malgré un progrès de 3 places par rapport à 2018, la Côte d'Ivoire se positionne à la 162<sup>e</sup> place, principalement à cause de ses chiffres bas dans les indicateurs de santé et d'éducation. Le Covid a encore exacerbé la pauvreté et les disparités, soulignant les vulnérabilités des filets sociaux. Ainsi, le taux de pauvreté qui avait décliné de 44,4% en 2015 à 39,5% en 2018 a augmenté en 2020. De plus, de grandes disparités persistent : alors que la pauvreté a diminué de 11,7 % dans les zones urbaines, elle a augmenté de 2,4% dans les zones rurales sur la même période (2015-2018). Il est indispensable de continuer les efforts dans l'amélioration des infrastructures de base dont l'accès à l'électricité et à l'eau (élément aussi clé pour la production industrielle).

Au niveau des atouts, la Côte d'Ivoire possède une structure économique relativement diversifiée. Le pays dispose d'un potentiel important de transformation structurelle de l'économie, en se tournant vers des activités agricoles plus productives et des activités industrielles, ainsi que vers le domaine des services, générant plus d'emplois et de valeur ajoutée. Les infrastructures, surtout autour d'Abidjan, la locomotive économique du pays, sont au-dessus de la moyenne dans la sous-région. Les potentialités pour l'implantation d'entreprises suisses en Côte d'Ivoire existent pour tous ces secteurs d'activités comme le

démontre leur forte présence et les investissements qu'elles continuent de consentir dans le pays (voir plus bas).

## **2 Accords internationaux et régionaux économiques**

---

### **2.1 Politique, priorités du pays**

D'un point de vue commercial, la Côte d'Ivoire est membre de l'OMC depuis 1995. En tant que pays ACP, elle a bénéficié des accords de Lomé et Cotonou garantissant un accès préférentiel au marché européen. L'OMC ayant déclaré ce système contraire à ses règles, un projet d'accord de partenariat économique (APE) régional a été élaboré entre l'UE et la CEDEAO (dont la Côte d'Ivoire fait partie et qui constitue une Union douanière) pour lui succéder.

Suite à l'échec de la signature du projet d'accord de partenariat économique (APE) entre l'UE et la CEDEAO, la Côte d'Ivoire a, en août 2016, ratifié un APE intérimaire: l'UE a ouvert entièrement son marché alors que la Côte d'Ivoire diminuera ses tarifs douaniers sur les importations européennes, progressivement, sur une période de 20 ans à hauteur de 75% des positions tarifaires. La mise en œuvre de la première et de la deuxième phase de démantèlement tarifaire, prévu en 5 phases sur la période 2019-2029, sont effectives respectivement depuis le 9 décembre 2019 et 1 janvier 2021, et ont porté sur 1155 et 1150 lignes tarifaires du Tarif extérieur commun (TEC) de la CEDEAO appliqué en Côte d'Ivoire. A noter qu'en raison du Brexit et afin de continuer les échanges entre les deux pays, le Royaume-Uni a signé le 15 octobre 2021 un APE similaire à celui de l'UE avec la Côte d'Ivoire. Cet accord est effectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Le 3 décembre 2020, l'UE et l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) sont parvenues à un accord politique concernant un nouvel accord paraphé le 15 avril 2021, qui succède à l'accord de partenariat de Cotonou.

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) est entrée officiellement en vigueur ce 1er janvier 2021 avec un retard de 6 mois dû à la pandémie. Ratifié jusqu'à présent par 36 pays, le traité est censé instaurer la plus vaste zone de libre-échange au monde, avec 1,2 milliards de personnes potentiellement concernées. La ZLECA prévoit d'établir d'ici 15 ans un marché unique pour les biens et services fabriqués en Afrique, d'éliminer les droits de douane de 90 % et de s'attaquer aux barrières non tarifaires telles que les délais douaniers. L'idée étant d'accroître le commerce intra-africain et d'y développer les richesses.

Au sujet de l'intégration économique régionale, la Côte d'Ivoire est un Etat leader de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), créée en 1975, qui prévoit la constitution d'un marché commun (libre circulation des biens, personnes, services et capitaux). Pour que ce marché de 15 pays devienne réalité, de nombreuses barrières (techniques et administratives) doivent encore être levées. A noter que le tarif extérieur commun de la CEDEAO est devenu réalité en 2015 et qu'une certaine dynamique des politiques d'intégration (projets régionaux en matière de réseau routier, ferroviaire ou d'électricité) s'est mise en place.

Pour pallier les lenteurs en matière d'intégration économique de la CEDEAO, l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest- Africaine) a vu le jour en 1994. Outre une monnaie commune, les huit Etats ouest-africains ont adopté des engagements qui visent la mise sur pied d'un véritable marché commun notamment par une convergence des politiques macro-économiques, fiscales et de concurrence. La principale institution est – encore – la BCEAO (Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest). Actuellement, l'intégration économique de l'UEMOA a souffert de la crise de la Covid et de la fermeture des frontières.

La réforme du franc CFA annoncée en 2019, qui devrait donner naissance à une nouvelle monnaie, l'ECO, est presque au point mort. À côté du changement du nom, cette réforme devrait signer l'arrêt de la centralisation de 50% des réserves au Trésor français, ainsi que le retrait de la France des instances de gouvernance dans lesquelles elle était présente. Tandis

qu'on parlait initialement d'une mise en œuvre déjà en 2020, les 15 pays membres de la CEDEAO parlent maintenant d'un lancement en 2027. Un tel délai est difficilement uniquement le résultat de la pandémie du Coronavirus, mais plutôt un indice que l'abandon du système actuel ne fait pas l'unanimité. Le principal débat reste la question de la parité de la monnaie avec l'euro, et nouvellement, les critères de convergences macroéconomiques (déficit budgétaire limité à 3% du PIB, inflation maximum de 10% et dette inférieure à 70% du PIB) qui ont été remis en doute avec la crise du Covid. Pour le lancement de la nouvelle monnaie, chaque pays devra respecter les critères de convergence pendant au moins 3 ans avant d'entamer le processus de changement. Le Covid ayant aggravé plusieurs indicateurs macroéconomiques des pays de la Communauté, cette convergence représente un défi majeur. Malgré ces défis, la Côte d'Ivoire a posé le premier pas en direction de cette réforme de monnaie commune : l'Assemblée Nationale ivoirienne a accepté le 27 juillet 2021 le projet de loi relatif à la mise en œuvre de l'Eco.

## **2.2 Perspectives pour la Suisse (potentiel de discrimination)**

La perspective d'une plus grande intégration régionale offre des opportunités aux entreprises suisses actives au plan transnational, tant au niveau des échanges commerciaux que des investissements directs. Cela dit, l'abaissement progressif des tarifs douaniers entre l'UE et la CEDEAO dans le cadre des APE pourrait constituer à terme un défi additionnel pour les firmes suisses désavantagées par rapport à leurs concurrentes européennes. En effet, la Suisse, octroyant des tarifs préférentiels unilatéraux à plusieurs pays de la région dans le cadre du Système Généralisé de Préférences, sera désavantagée sur ses exportations vers la Côte d'Ivoire en comparaison avec l'UE qui est en train de progressivement bénéficier de tarifs préférentiels sur ses exportations dans le cadre de l'APE intérimaire. Notons enfin que la Suisse a renforcé sa coopération avec la CEDEAO et contribue à diverses actions visant à l'intégration régionale que ce soit en matière de libre circulation des personnes et des biens ou encore dans le cadre de la régionalisation de certains programmes de coopération. Dans le cadre de l'UEMOA, la Suisse soutient des initiatives de décentralisation et de gestion de certaines problématiques transfrontalières.

## 3 Commerce extérieur

---

### 3.1 Evolution et perspectives générales

#### 3.1.1 Commerce de marchandises

La crise du Covid avec le ralentissement de l'économie mondiale, ses perspectives de récessions économiques et les restrictions de déplacements prises par de nombreux pays a fortement impacté la demande globale et les prix de plusieurs commodités. Première marchandise impactée, le prix du pétrole a fortement baissé au vu de l'importante diminution de l'utilisation des transports simultanément à une offre importante. La demande ainsi que les prix des métaux et produits de l'exploitation minière ont également diminué avec la contraction de la production industrielle. Seule exception, le prix de l'or, commodité utilisée comme valeur refuge pour les investisseurs en période d'incertitude sur les marchés globaux, a augmenté dû à l'accroissement de la demande. Finalement, les produits agricoles ont été affectés par deux forces antagonistes sur les prix : premièrement, la diminution de la demande globale (dans une moindre mesure que les produits industriels au vu de l'inélasticité des biens de premières nécessités) ; deuxièmement, les perturbations des chaînes d'approvisionnements soulevant des problèmes logistiques impactant l'offre. Concernant les denrées ivoiriennes les plus exportées, l'effet de demande a dominé résultant en des baisses de prix des principaux produits d'exportations (noix de cajou, huile de palme, pétrole).

Cette situation de pandémie mondiale a aggravé les déficits des comptes courants du pays. En 2020, la Côte d'Ivoire a observé une diminution de 7,3% de la valeur totale de ces exportations, et de 7,2% de ces importations en comparaison à 2019<sup>2</sup>. Au vu des conditions commerciales défavorables, la balance commerciale, structurellement excédentaire depuis des années, a diminué passant de 2,235 milliards d'USD en 2019 à 2,059 milliards d'USD en 2020, impactant négativement les recettes commerciales. Néanmoins, les dégâts liés à la crise semblent avoir été limités et un certain retour à la normale devrait s'observer pour 2021 selon les prédictions du FMI et de la BM. Par rapport à d'autres pays, cette diminution n'est donc pas si problématique.

Dans tous les scénarios envisageables, le cacao reste le pilier principal du commerce ivoirien : L'or brun exporté en 2020 a atteint une valeur de presque 6,2 milliards de USD sur un total d'exportations de 11,8 milliards de USD (soit 52,7% des exportations contre 39% en 2019). Malgré ces chiffres qui semblent favorables, le secteur du cacao a souffert de la crise. La crise Covid a considérablement impacté la demande de produits finis à base de cacao, en particulier pour les produits hauts de gamme servis et utilisés dans la restauration et l'hôtellerie, secteur qui a quasiment été à l'arrêt pendant la pandémie. L'offre ayant été abondante et en croissance constante, la baisse de demande a créé des surplus d'inventures en Côte d'Ivoire et des difficultés pour les producteurs d'écouler leurs stocks. Afin de rectifier le tir pour la saison 2021/2022 et éviter des inventures, la Côte d'Ivoire a d'ores et déjà diminué le prix bord champ du kg de 1000 CFA à 750 CFA. La reprise de la demande globale ainsi que cette rectification devraient aider à un retour vers la normale dans ce secteur (écoulement des stocks et meilleur équilibre entre l'offre et la demande). Néanmoins, la production en forte augmentation d'année en année pourrait ralentir cette reprise à cause des anticipations de surplus qui se reflètent sur les prix des contrats à termes.

L'Etat devrait investir davantage dans les infrastructures, des services de conseil agricole performants et une amélioration de l'accès des planteurs aux intrants. Ce secteur pilier de l'économie ivoirienne fait donc face à de nombreux défis : augmenter la productivité sans négliger la qualité ainsi que les enjeux environnementaux et sociaux. Il s'agit notamment des questions de déforestation et du travail des enfants. En effet, sans changement, les menaces des USA et de l'UE de boycott du cacao ivoirien persistent comme une épée de Damoclès, malgré les dialogues institués récemment.

---

<sup>2</sup> Variations déduites des données disponibles en août 2021 de l'International Trade Center : <https://www.trademap.org>

Derrière le cacao, les principaux produits exportés sont le caoutchouc, l'or et les combustibles. Ces différents secteurs en pleine expansion devraient contribuer à la prospérité des exportations ivoiriennes en 2021, aidant à la reprise économique.

Les principaux partenaires commerciaux de la Côte d'Ivoire en 2020<sup>3</sup> continuent à être déterminés par les ventes de cacao (et ses dérivés) ainsi que de l'or. Le principal destinataire des exportations (11,8 milliards USD en 2020) sont les Pays-Bas (14,2%) en raison du port de Rotterdam où une grande partie des exportations ivoiriennes destinées à l'Europe sont dédouanées puis transformées. Le pays batave est suivi par la France (8,7 %) et les Etats-Unis (7,8 %).

S'agissant des importations en 2020 (9,7 milliards de USD), celles-ci sont avant tout composées d'achats de pétrole brut destinés à être raffiné sur place, pour une valeur de 2,2 milliards de USD en 2019 (2020 non disponible), provenant presque exclusivement du Nigéria. À noter que la Chine est pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive le partenaire le plus important en termes d'importations (2,3 milliards de USD en 2020, soit 24%), suivi par la France (13,2%) et le Nigéria (8.8%).

Les chiffres concernant l'impact de la pandémie sur le commerce ivoirien commencent à peine à sortir. Les premières statistiques montrent une baisse de 1,6% du trafic global du port autonome d'Abidjan, atteignant un volume de 25,3 millions de tonnes de marchandises en 2020 contre 25,7 Mt en 2019, principalement en raison d'une baisse du trafic pétrolier (-17,6 %) due à la crise sanitaire. Les perspectives sont plus optimistes pour cette année : au premier semestre 2021, une hausse de 3% du trafic global a été observée, comparé à la même période en 2020.

### **3.1.2 Commerce de services**

En tant que membre de l'OMC, la Côte d'Ivoire applique la législation internationale en la matière. Selon les statistiques publiées par l'OMC, la balance des services est fortement déficitaire : Depuis 2014, elle se situe entre 2 et 2,4 milliards de USD. Le volume total de services a néanmoins diminué avec la pandémie pour un total de 1,6 milliards d'USD de services exportés (-9%) et de 3,1 milliards d'USD de services importés (-6%). Cela dit, le solde de la balance des transactions courantes reste positif grâce aux exportations de biens. A noter que cette situation n'est pas surprenante étant donné que la Côte d'Ivoire ne possède pas ou peu d'entreprises en matière de services capables de jouer un rôle transnational. Bien au contraire, les marchés du secteur bancaire, des assurances ou encore des télécoms sont pour la plupart en mains étrangères (France, Maroc, Nigéria, etc.).

---

<sup>3</sup> Selon chiffres estimés par l'International Trade Center : <https://www.trademap.org/>

## **3.2 Commerce bilatéral**

### **3.2.1 Commerce de marchandises**

Les échanges commerciaux entre la Suisse et la Côte d'Ivoire sont, contrairement aux investissements, peu élevés. En 2020, la Côte d'Ivoire est le 57<sup>ème</sup> partenaire commercial de la Suisse avec un volume d'échange cumulé de 876 millions CHF. Cette hausse constante des dernières années (tant au niveau des chiffres absolus que dans le ranking des partenaires commerciaux de la Suisse est surtout dû aux importations, et plus particulièrement aux importations d'or, qui ont encore fait un saut remarquable de 199 millions CHF pour un total de 800 millions CHF en 2020, soit une augmentation de 33% (et de 35% entre 2018 et 2019). L'or est ainsi de loin le facteur le plus important pour le développement positif des exportations depuis la Côte d'Ivoire vers la Suisse en représentant 96.9% des exportations totales (826 millions CHF) en 2020. Derrière ce poids lourd, il n'y a que le cacao et les graisses végétales (huile de palme) qui arrivent à un volume d'importation notable, mais de par sa nature, la valeur totale reste anecdotique en comparaison avec les importations d'or : 9,1 millions CHF pour les huiles végétales et 8,6 millions CHF pour le cacao.

Côté exports 2020 depuis la Suisse, sur un volume total de 50 millions CHF, les machines représentent plus de la moitié des marchandises pour une valeur totale de 28 millions CHF, suivies des cosmétiques (7,4 millions), des montres (4,3 millions) et produits pharmaceutiques (1.2 millions). Avec des volumes aussi petits, les changements d'année à année ne sont pas statistiquement significatifs en comparaison avec le volume total des exportations.

Contrairement aux craintes, la situation du Covid ne semble pas avoir particulièrement affecté le commerce bilatéral entre les deux pays. Les exportations et importations ont moins souffert que prévu avec une augmentation de la valeur totale des importations suisses de 29,2% et des exportations de 2,7%. Néanmoins, les importations de cacao ont observé une forte baisse (-19%) dû aux raisons mentionnées ci-dessus.

A noter l'entrée en vigueur officiel du système d'exportateur enregistré (REX) qui remplace les certificats d'origine Forme A pour les marchandises originaires ivoiriennes exportées vers la Suisse dans le cadre du Système Généralisé de Préférences. Depuis la fin de la période de transition en juin 2021, les exportateurs doivent être enregistrés dans le système REX et établir un Statement of Origin pour toute marchandise originaire exportée. Ce nouveau système basé sur l'autodéclaration par les exportateurs devrait alléger les procédures douanières et faciliter les exportations vers la Suisse.

### **3.2.2 Commerce de services**

Le commerce de services entre la Suisse et la Côte d'Ivoire n'est pas couvert par des statistiques fiables. Jusqu'à récemment, aucune entreprise suisse d'envergure active dans ce secteur n'était implantée en Côte d'Ivoire. L'ouverture du bureau régional de SwissRe en Octobre 2019 était une première percée.

Enfin, en matière de tourisme, on peut noter que la Côte d'Ivoire tente de revenir sur le devant de la scène régionale tant pour le tourisme d'affaires que celui de plaisance. L'hôtel 5 étoiles Mövenpick qui a ouvert ses portes en décembre 2020 s'ajoute à cette offre croissante d'hôtels 4 et 5 étoiles qui ont vu le jour dans la dernière décennie. Bien que la chaîne ne soit plus aux mains de Suisses et appartienne à Accor, cet hôtel contribue à la promotion de l'image et excellence suisse notamment par les produits suisses qui y sont servis. Pour le tourisme de plaisance, les investissements en infrastructures touristiques semblent porter des fruits, malgré un frein avec la pandémie.

## 4 Investissements directs

---

### 4.1 Evolution et perspectives générales

Les investissements publics et investissements directs étrangers (IDE) étaient en hausse ces dernières années. L'augmentation des IDE, concentrés dans les télécommunications, l'agroalimentaire et la construction, résulte de l'amélioration progressive de l'environnement des affaires, comme l'atteste les progrès réalisés dans le classement « Doing Business »<sup>4</sup> de la Banque mondiale : En 2018, la Côte d'Ivoire était encore placée à la 139<sup>ème</sup> place mondiale, pour gagner 17 places en 2019 (122<sup>ème</sup> place) et encore 12 places en 2020 (110<sup>ème</sup> place).

Les IDE ne sont pas couverts par des statistiques fiables et des variations non-négligeables sont observables entre les différentes sources de données. A titre d'exemple, les flux entrants 2019 s'élèvent à 936 millions d'USD selon l'UNCTAD, 850 millions d'USD selon la BCEAO et 740 millions d'USD selon le FMI. Malgré ces différences statistiques, une tendance à l'augmentation des IDE s'observe globalement sur les dernières années, à l'exception d'une forte chute en 2020 en raison de la pandémie. Selon le rapport 2021 de l'UNCTAD, les flux d'IDE entrants en 2020 ont été de 509 millions d'USD (contre 936 millions USD en 2019), soit une diminution de 45,6 %. Les flux sortants s'élèvent à 158 millions d'USD pour 2020 (120 en 2019). Finalement, les stocks d'IDE entrants pour 2020 atteignent 12'237 millions d'USD. Malgré une tendance encore basse pour le début de 2021, les IDE devraient reprendre et retrouver leur niveau d'avant pandémie d'ici 2022-2023.

Les autorités ivoiriennes soulignent les efforts qu'elles ont entrepris ces dernières années afin d'améliorer le climat des affaires et faire accroître les investissements directs dans le pays, à savoir : la création d'entreprises en 24 heures avec des formalités et des coûts très avantageux, l'obtention de permis de construire en moins d'un mois, la faculté de s'acquitter de ses impôts et autres taxes par une procédure facilitée (ainsi que le remboursement des crédits de TVA), la création d'un guichet unique du commerce extérieur pour simplifier les formalités d'import-export, la protection des investissements (notamment pour l'actionnariat minoritaire) et enfin la sécurisation de la vie économique par des procédures de règlement des différends, par des procédures à l'amiable ou par la médiation afin d'accélérer les solutions « arbitrales » et sauvegarder les relations commerciales. Certes cette liste est longue, elle ne signifie toutefois pas que les déclarations soient toujours suivies d'actes concrets dans la pratique permettant aux entreprises d'exercer leurs activités dans un climat juridiquement stable et transparent.

Dernier signal positif de la résilience de l'économie ivoirienne qui pourrait augmenter la confiance des investisseurs, la Côte d'Ivoire fait désormais partie du cercle des notations de catégorie « double B » des trois plus grandes agences internationales de notation. Noté Ba3 par Moody's, le pays obtient une note BB- avec perspective stable chez S&P et chez Fitch, confirmant ses bonnes performances économiques et devenant l'un des pays les mieux notés du continent. En revanche, l'agence de notation Bloomfield Investment Corporation a diminué la note de risque du pays de 5,7 à 5,6 sur 10 (pays à risque modéré avec perspective stable) pour 2020 en raison de la détérioration du climat des affaires, de la mauvaise performance du système éducatif et du risque d'insolvabilité en termes de ratio de services de la dette sur les recettes fiscales, problème persistant de la Côte d'Ivoire.

A noter que la Chine semble étendre son influence dans le pays (et le continent) avec des investissements et crédits toujours plus importants et aux conditions relativement opaques. Ainsi, la Chine a financé le grand projet d'extension du port d'Abidjan pour 1,67 milliard d'euros, ainsi que l'autoroute de Bassam et des centrales hydroélectriques. A titre anecdotique de cette influence grandissante, la Chine utilise également une « diplomatie » des stades afin de consolider ses relations bilatérales, faciliter l'obtention de grands contrats et éventuellement un accès privilégié aux ressources extractives. Ainsi, en Côte d'Ivoire, la Chine a déjà financé la construction de 3 nouveaux stades de football flambant neufs pour le Championnat Africain

---

<sup>4</sup> L'élaboration de cet indice a été suspendu pour 2021 par la Banque Mondiale afin d'effectuer une révision de la méthodologie.

des Nations CAN 2023 (Ebimpé, San Pedro et Korogho) pour un total de 330 millions d'euro. Autre exemple de l'influence croissante chinoise : deux nouvelles usines de transformation de cacao (à Abidjan et San Pedro), ainsi que deux entrepôts de stockages (pour écouler les fèves au prix fort), ont été financés par la Chine. En contrepartie, la Chine obtient un accès préférentiel au cacao, à savoir 40% de la production des deux usines et utilise le cacao comme caution de ses crédits. Ces prêts sont souvent également corrélés avec l'utilisation de biens et services « made in China » (ex. les travaux de constructions de ces usines ont été faites par des entreprises chinoises).

#### 4.2 Investissements bilatéraux

La Suisse est un partenaire économique important pour la Côte d'Ivoire. Notre pays jouit d'une forte présence en Côte d'Ivoire, plus d'une trentaine d'entreprises y sont représentées. Il est difficile, voire impossible d'avoir des chiffres précis et actualisés des investissements suisses en Côte d'Ivoire. Les statistiques de la Banque Nationale Suisse montrent un flux positif de 396 millions CHF pour les années 2010-2018, mais avec des grandes variations (max. 118 millions en 2010, min. -48 millions en 2019). Néanmoins depuis 2016, les stocks d'IDE suisses en Côte d'Ivoire sont au-dessus de 300 millions (plutôt stable), avec un stock final de 322 millions CHF en 2019 (en ligne avec les données du FMI de 324 millions d'USD). Les chiffres 2020 ne sont pas encore disponible pour évaluer l'impact de la pandémie sur les investissements bilatéraux.

- Malgré le contexte du Covid avec un ralentissement de l'économie et un climat d'incertitude, les entreprises suisses ont réalisé de nouveaux investissements importants. Toutefois, les investissements suisses suivants peuvent être soulignés : Installation de 3 nouvelles grues financées par MSC au port de San Pedro en avril 2021 pour une valeur de 12 milliards de FCFA dans le cadre du projet d'extension du port : l'entreprise MSC basée à Genève a signé un contrat en 2017 équivalent à un investissement de plus de 300 millions de CHF pour contribuer à l'objectif du gouvernement de hisser San Pedro au rang de port international.
- Nestlé a investi 5 millions CHF dans la rénovation de son usine de production de café soluble et est en train d'investir dans son « campus » à Yopougon (quartier d'Abidjan), qui regroupe le site de production des cubes Maggi, le centre de formation et le centre de recherche. Le siège principal y sera transféré, avec une inauguration prévue à la fin de l'année 2021. Par ailleurs, Nestlé a investi 2,5 millions de CHF en 2020 pour lutter contre la déforestation liée au cacao.
- En décembre 2019, Roche a conclu un partenariat avec le gouvernement de la Côte d'Ivoire qui a pour objectif de mettre à disposition du pays des traitements de différents types de cancer, avec une valeur de 141 millions CHF sur 5 ans. Le gouvernement participe aux coûts à hauteur de 33 millions CHF. Ce partenariat est le successeur d'un autre contrat similaire aux dimensions plus modestes. Il permettra au géant bâlois de développer sa position sur le marché ivoirien et de la sous-région. De plus, Roche a investi dans plusieurs secteurs d'activités en 2020, notamment pour la formation des professionnels de la santé, le soutien des infrastructures de soins et soutien du dépistage des patients (oncologie, virologie). Roche a également des projets de démocratiser l'accès aux traitements contre le cancer en supportant l'installations de centre satellites ailleurs qu'à Abidjan.
- Lafarge-Holcim est en train de terminer la construction d'un silo et d'un convoyeur à bande dans le port d'Abidjan. Cet investissement de presque 30 millions CHF permettra au géant avec racines en Argovie de faciliter et raccourcir la décharge des bateaux arrivant au port, et ainsi faire des économies importantes de coûts de logistique.
- Finalement, HPW fresh&dry, installé à Buchs AG, a ouvert une filiale en Côte d'Ivoire, pour investir 5 millions CHF dans la construction d'une nouvelle usine de productions de fruits secs bio (mangues, noix de coco, ananas et bananes). L'usine est fonctionnelle depuis l'été 2020 et a été inaugurée au printemps 2021.

## **5 Promotion commerciale, économique et touristique**

---

### **5.1 Instruments de la promotion économique extérieure**

S'agissant des différents acteurs de la promotion économique suisse (Suisse Tourisme, PRS, Switzerland Global Enterprise), aucune de ces structures n'est active dans le pays.

La Chambre suisse de commerce en Côte d'Ivoire (Swisscham) est en train d'être redynamisée avec l'aide de l'Ambassade afin de faciliter les échanges entre les entreprises suisses. Une rencontre préliminaire s'est déroulée fin juin 2021 et une AG se tiendra en septembre 2021.

Le nombre de firmes suisses n'ayant pas une masse critique et pour pouvoir profiter d'une économie d'échelle, la Swisscham reste associée à la chambre européenne de commerce (Eurocham) pour pouvoir octroyer les services et l'appui nécessaires aux firmes suisses contre un arrangement financier entre les deux associations faitières mutuellement bénéfique.

### **5.2 Intérêt du pays de résidence pour la Suisse**

Bien que la Suisse jouisse d'une image très favorable en Côte d'Ivoire et ceci de longue date au vu des liens particuliers qu'entretenait le président fondateur Felix Houphouët-Boigny, il n'y a pas lieu de penser que notre pays puisse devenir un réel lieu de villégiature pour la très grande majorité des ivoiriens vu son faible pouvoir d'achat.

Cela dit, les élites du pays se rendent fréquemment dans notre pays et profitent des excellentes conditions-cadres et infrastructures qui s'y trouvent. La France reste le pays européen de référence pour les ivoiriens et ses élites.

En termes d'éducation et de recherche, la Suisse est perçue très favorablement et a une carte additionnelle à jouer. En effet, le programme des bourses de la Confédération, la présence des grandes écoles suisses (EPFL, voir ci-dessous) et la coopération entre le Centre Suisse de la Recherche Scientifique (CSRS) et le TPH de Bâle contribuent à donner une image de relief à notre pays qui s'est vue renforcée après le passage du Conseiller fédéral Schneider Ammann et de sa forte délégation scientifique en mars 2018. Dernières illustrations dans ces échanges scientifiques toujours plus denses : Le lancement du programme « Excellence in Africa » de l'EPFL à Abidjan pour l'Afrique francophone. Cette initiative est conçue pour avoir un impact durable à travers un réseau de jeunes professeurs hautement qualifiés basés en Afrique, ayant des professeurs de l'EPFL comme mentors, et ancrant des collaborations durables au sein des institutions africaines partenaires. Par ailleurs, un nouveau projet DDC-EPFL est en cour d'implémentation afin de soutenir le développement d'innovations dans le domaine des technologies numériques au bénéfice de la durabilité urbaine.

Avec la signature d'un mémorandum d'entente, le canton de Bâle-Ville et la commune de Yopougon ont posé les bases formelles d'un jumelage de villes allant dans le sens d'un engagement social pour la période 2021-2024, y inclus un volet RSE avec le secteur privé suisse actif à Abidjan. A noter, qu'un accord de transport aérien a été conclu en 2017 ; ce nouvel accord ouvre les portes à la relance de la route Abidjan – Genève, à titre d'exemple, ce qui serait un atout considérable pour la « Genève internationale » ainsi que pour le renforcement des relations économiques bilatérales. Néanmoins, malgré l'intérêt réitéré par le gouvernement ivoirien en 2021 pour cette ligne, les perspectives de l'ouverture de cette nouvelle ligne s'assombrissent pour le moment en raison de la crise du secteur aérien dû à la pandémie

**Structure de l'économie**

<b>Répartition du PIB</b>	<b>2015</b>	<b>2020</b>
Secteur primaire	<b>18,4%</b>	<b>20,7%</b>
Secteur manufacturier	<b>19,5%</b>	<b>21,2%</b>
Services	<b>51,5%</b>	<b>43,1%</b>
– dont services publics	<b>..%</b>	<b>..%</b>

<b>Répartition de l'emploi</b>	<b>2015</b>	<b>2020</b>
Secteur primaire*	<b>43,5%</b>	<b>39%</b>
Secteur manufacturier	<b>12,1%</b>	<b>13%</b>
Services	<b>44,4%</b>	<b>47%</b>
– dont services publics	<b>..%</b>	<b>..%</b>

Source(s) : Rapport de la Représentation permanente de l'UE en CI / Banque mondiale

## Principales données économiques (selon le rapport de la Banque mondiale sur la CI)

	2019	2020	est.2021
<b>PIB (USD mia)*</b>	<b>58,5</b>	<b>61,4</b>	<b>71</b>
<b>PIB/habitant (USD)*</b>	<b>2228</b>	<b>2278</b>	<b>2567</b>
<b>Taux de croissance (% du PIB)*</b>	<b>6,2</b>	<b>2</b>	<b>6</b>
<b>Taux d'inflation (%)*</b>	<b>0,8</b>	<b>2,4</b>	<b>2,5</b>
<b>Taux de chômage (%)**</b>	<b>3,5</b>	<b>3,17</b>	
<b>Solde budgétaire (% du PIB)*</b>	<b>-2,3</b>	<b>-5,6</b>	<b>-5,6</b>
<b>Solde des transactions courantes (% du PIB)*</b>	<b>-2,3</b>	<b>-3,5</b>	<b>-4,3</b>
<b>Dettes publiques (% du PIB)</b>	<b>38,8</b>	<b>47,7</b>	<b>49,4</b>
<b>Dettes extérieures totales (% du PIB)**</b>	<b>25,5</b>	<b>30</b>	<b>31,2</b>
<b>Service de la dette (% des exportations)**</b>	<b>7,3</b>	<b>8,5</b>	<b>8,3</b>
<b>Réserves UEMOA (mois d'importations)**</b>	<b>4,6</b>		

\* Source : FMI, World Economic Outlook (indiquer le mois et l'année de parution)

▪ [www.imf.org/external/pubs/ft/weo](http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo)

\*\* Source : FMI, Article IV Consultation (ou statistiques du pays de résidence) [indiquer la date du rapport des consultations à l'Art. IV]

▪ [www.imf.org/external/country/index.htm](http://www.imf.org/external/country/index.htm)

\*\*\* Source : World Bank, données basées sur les modèles et data de l'ILO

## Partenaires commerciaux

année : 2020

Perspective selon le pays de résidence

Rang	Pays	Exportations par le pays de résidence (USD millions)	Part	Var	Rang	Pays	Importations par le pays de résidence (USD millions)	Part	Var
1	Pays-Bas	1'675	14.2%		1	Chine	2'334	24.0%	
2	France	1'029	8.7%		2	France	1'285	13.2%	
3	USA	915	7.8%		3	Nigeria	859	8.8%	
4	Suisse	874	7.4%		4	Inde	499	5.1%	
5	Malaysie	793	6.7%		5	Pays-Bas	381	3.9%	
6	Allemagne	759	6.4%		6	Turquie	308	3.2%	
7	Viet Nam	644	5.5%		7	Espagne	285	2.9%	
8	Chine	576	4.9%		8	Allemagne	273	2.8%	
					30	Suisse	53	0.5%	
	<b>Total</b>	<b>11'790</b>	<b>100 %</b>			<b>Total</b>	<b>9'731</b>	<b>100 %</b>	

Source: [www.trademap.org](http://www.trademap.org)

**Echanges commerciaux**

Source : AFD – Swiss Impex

	<b>Export</b> (Mio. CHF)	<i>Variation (%)</i>	<b>Import</b> (Mio. CHF)	<i>Variation (%)</i>	<b>Solde</b> (en Mio.)
<b>2016</b>	<b>29</b>	<b>-36,6</b>	<b>502</b>	<b>+4,8</b>	<b>-474</b>
<b>2017</b>	<b>67</b>	<b>+ 133,6</b>	<b>472</b>	<b>-6,1</b>	<b>-405</b>
<b>2018</b>	<b>75</b>	<b>+ 11,9</b>	<b>470</b>	<b>-0,4</b>	<b>-395</b>
<b>2019</b>	<b>49</b>	<b>-34,8</b>	<b>639</b>	<b>+36</b>	<b>-590</b>
<b>2020</b>	<b>50</b>	<b>+2,7</b>	<b>826</b>	<b>+29,2</b>	<b>-776</b>

\*\*\*) Variation (%) par rapport à la période de l'année précédente

<b>Exportations</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
1. Machines, appareils, électronique	38 mios / 57%	42 mios / 56%	25 mios / 51,9%	28 mios / 56,7%
2. Produits industries chimie et pharmaceutique	16 mios / 24%	10 mios / 13%	12 mios / 24,5%	10 mios / 19,2%
3. Bijouterie, horlogerie, instruments de précision	3,8 mios / 6%	5 mios / 7%	5 mios / 9,8%	4 mios / 8,6%

<b>Importations</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
1. Produits agricoles / pêche	19 mios / 4%	24 mios / 5%	24 mios / 3,7%	24 mios / 2,9%
2. Métaux précieux (y.c. or)	452 mios / 96%	443 mios / 94%	601 mios / 94%	800 mios / 96,9%

## Principaux pays investisseurs année : 2017

Rang	Pays	Investissements directs (USD millions, stock)	Part	Variation (stock)	Flux année écoulée (USD)
1	France	1'644	19.9%	21%	217.95
2	Canada	1'084	13.1%	2022%	166.38
3	Maroc	639	7.7%	345%	165.76
4	Belgique	530	6.4%	79%	125.75
5	USA	463	5.6%	444%	111.56
6	Mauritius	449	5.4%	55%	....
7	Australie	426	5.1%	57%	25.47
8	Luxembourg	389	4.7%	35%	17.15
9	Royaume-Uni	368	4.4%	39%	....
10	Suisse	317	3.8%	47%	58.98
	Total	.....	100 %	+/- ...%	

Source : CEPICI/<https://www.investmentmap.org/>